

EPREUVES PRATIQUES ET ORALES			
Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
au cours du deuxième trimestre et avant le 03 avril	Travaux personnels encadrés (première)		
du mardi 07 avril au lundi 13 avril	épreuves orales obligatoires et facultatives de langues rares et régionales danois - grec moderne - néerlandais - polonais - basque - breton - catalan - langue d'oc - corse uniquement obligatoire : norvégien - suédois 9h00 -18h00		
du lundi 4 mai au jeudi 7 mai	épreuves obligatoires d'éducation physique et sportive (*) 8h30 -18h00		
	épreuves orales spécifiques des sections européenne et orientale 8h30 -18h00		
au cours du troisième trimestre et avant le 05 juin	évaluation des compétences expérimentales (candidats des lycées publics et privés sous-contrat uniquement)		
mercredi 13 mai et mercredi 20 mai	épreuves orales facultatives de langues courantes : anglais - allemand- espagnol et LCA (latin - grec ancien) 14h00 -18h00		
du lundi 11 mai au jeudi 21 mai	épreuves orales obligatoires(*) et facultatives de langues : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais 8h30 -18h00	épreuves orales facultatives et obligatoires de langues (+LVA et LELE) : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires(*) et facultatives de langues : italien - arabe - russe - portugais - chinois - hébreu - japonais 8h30 -18h00
du lundi 18 mai au vendredi 22 mai	épreuves orales obligatoires(*) de turc 8h30 - 18h00	épreuves orales obligatoires(*) de turc 08h30 - 18h00	épreuves orales obligatoires(*) de turc 8h30 - 18h00
du mardi 19 mai au vendredi 22 mai	épreuve facultative de langue des signes française (LSF) 8h30-18h00		
du mardi 19 mai au vendredi 22 mai	épreuves orales obligatoires (*) et facultatives de créole 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires et facultatives de créole 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires (*) et facultatives de créole 8h30 -18h00
du mardi 26 mai au lundi 1er juin	épreuves facultatives d'arts (sauf danse, jusqu'au 05 juin) 8h30-18h00		
du lundi 01 juin au vendredi 05 juin	épreuves orales obligatoires de langues courantes (*) : anglais - allemand - espagnol 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires de langues courantes (+ LVA et LELE) : anglais - allemand - espagnol 8h30 -18h00	épreuves orales obligatoires de langues courantes (*) : anglais - allemand - espagnol 8h30 -18h00
	épreuves facultatives d'éducation physique et sportive 8h30 -18h00		

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
du lundi 01 juin au vendredi 12 juin			sciences de l'ingénieur (partie orale) 8h00 -18h00
			informatique et sciences du numérique (*) 8h00 -18h00
du mardi 9 juin au jeudi 11 juin		épreuves de droit et grands enjeux du monde contemporain 8h30 -17h30	
du jeudi 25 juin au mercredi 1er juillet		épreuves obligatoires d'arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse (partie orale et pratique) 8h00 -18h00	
du jeudi 25 juin au lundi 29 juin	épreuves orales intégrées de français (toutes séries) et français-littérature (série L)		
du jeudi 25 juin au mercredi 1er juillet	épreuves orales anticipées de français (toutes séries) et français-littérature (série L) (première)		
EPREUVES ECRITES			
Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
mercredi 25 mars	épreuves facultatives de langues rares écrites + épreuves écrites obligatoires de langues rares en "dérogation langue maternelle" (attention: conditions spécifiques) 14h00 - 16h00 ou 17h00 selon les séries		
jeudi 4 juin	Option internationale du baccalauréat langue et littérature 08h00 - 12h00		
	Abibac - Bachibac - Esabac langue et littérature 14h00 - 18h00		
vendredi 5 juin	Option internationale du baccalauréat (sauf chinois) histoire-géographie 08h00 - 12h00		
	Abibac - Bachibac - Esabac Histoire-géographie 13h00 - 18h00		
mercredi 17 juin	philosophie 8h00 -12h00		
jeudi 18 juin	histoire-géographie 8h00 - 12h00		histoire-géographie 08h00 - 11h00

Dates	Série Economique et Sociale - ES	Série Littéraire - L	Série Scientifique - S
vendredi 19 juin	français (première) 8h00 - 12h00	français et littérature (première) 8h00 - 12h00	français (première) 8h00 - 12h00
	langue vivante 1 (partie écrite) 14h00 - 17h00		
lundi 22 juin	sciences économiques et sociales obligatoire : 8h00-12h00 spécialités (économie approfondie ou sciences sociales et politiques) : 8h00 - 13h00	littérature 08h00 - 10h00	mathématiques 8h00 - 12h00
mardi 23 juin	sciences (première) 8h00 - 9h30		physique-chimie 08h00 - 11h30
	langue vivante 2 (partie écrite) 14h00 - 16h00	langue vivante 2 (partie écrite) 14h00 - 17h00	langue vivante 2 (partie écrite) 14h00 - 16h00
mercredi 24 juin	mathématiques 14h00 - 17h00	mathématiques 14h00 - 17h00 ou arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse 14h00 - 17h30 ou langues et cultures de l'antiquité : grec ou latin 14h00 - 17h00	sciences et vie de la terre 14h00 - 17h30 ou sciences de l'ingénieur 14h00 - 18h00 ou écologie, agronomie et territoires 14h00 - 17h30
<b>FIN DE SESSION</b>			
mardi 07 juillet	<i>à partir de 10h : affichage des résultats</i>		
du mercredi 08 juillet au vendredi 10 juillet	<i>Oraux du second groupe dans les centres de délibération, N.B.: oraux du 2° groupe de langues (autres qu'anglais, allemand, espagnol) : le 8 juillet à 14h au S.I.E.C. remontée des notes dès la fin des délibérations et au plus tard le 10 juillet à 17h</i>		
vendredi 10 juillet	<i>publication des résultats des épreuves anticipées</i>		

**(\*) concerne uniquement les candidats des lycées privés hors-contrat, CNED et individuels  
Pour les candidats des lycées publics et privés sous-contrat l'épreuve est évaluée en cours d'année (si  
l'enseignement est dispensé dans l'établissement pour les LV)**

*Dernière MAJ : 29/04/2015*